



Institut  
canadien  
des actuaires

Canadian  
Institute  
of Actuaries

## Déclaration du Conseil d'administration de l'ICA

Janvier 2023

# Risques climatiques

L'Institut canadien des actuaires (ICA) se joint à des associations actuarielles de partout dans le monde et ajoute la voix des actuaires à celle des organismes de réglementation, des commissions des valeurs mobilières, des comptables et des investisseurs pour gérer les risques climatiques.

L'ICA a obtenu le statut officiel de Soutien à l'[Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement](#) (PNUE). Ce statut signifie que l'ICA s'engage à partager son expertise à l'échelle nationale et mondiale en aidant les institutions financières à atteindre les objectifs de viabilité et à mettre en œuvre des cadres en la matière, et en menant des recherches thématiques, en fournissant des conseils et en soutenant les communautés de pratique. Les actuaires peuvent appuyer ces activités au moyen de leur expertise.

Nous utilisons ce message pour alerter les membres au sujet des risques climatiques. Tous les membres de l'ICA doivent respecter la vision de la « sécurité financière pour toute la population canadienne » et les principes directeurs qui mettent l'accent sur le devoir envers le public. Ce faisant, les actuaires devraient tenir compte des risques liés aux changements climatiques dans leurs calculs et leurs décisions, et dans les conseils qu'ils prodiguent.

## Les risques climatiques sont une réalité

Les changements climatiques figurent en tête de l'ordre du jour mondial. De nombreuses initiatives, comme la création du [Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité](#), qui a son siège à [Montréal](#), et les travaux de l'[International Auditing and Assurance Standards Board](#) et du [Conseil des normes internationales de déontologie comptable](#) sont en cours pour améliorer la divulgation et créer des normes visant à mieux informer le public au sujet des risques climatiques. Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a participé très activement à des activités, notamment une consultation publique sur la version à l'étude de la [Ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques](#) et une [publication conjointe](#), de concert avec la Banque du Canada, sur l'utilisation de l'analyse de scénarios pour évaluer les risques climatiques. L'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) a récemment publié un [document de consultation](#) indiquant que la reconnaissance de l'incidence financière des risques climatiques est une obligation fiduciaire.

Les risques climatiques sont généralement subdivisés en risques physiques, risques de transition et risques de responsabilité.

### Risques physiques

Ces risques découlent d'un climat changeant qui augmente la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations, les feux de forêt et les tempêtes de vent. Ces événements peuvent porter atteinte aux actifs matériels (p. ex., des dommages aux biens, l'interruption de la disponibilité des ressources ou de la chaîne d'approvisionnement) et affecter la santé (p. ex. une augmentation de la mortalité et de la morbidité).

### Risques de transition

Les risques de transition sont dominés par un virage vers une économie sobre en carbone et ils pourraient découler des politiques publiques actuelles ou futures, de l'évolution du sentiment des investisseurs ou des consommateurs, ou des progrès de la technologie. Les assureurs, les banques, les caisses de retraite et d'autres investisseurs institutionnels font face à divers niveaux de risque financier et d'atteinte à la réputation en raison d'une éventuelle volatilité rapide et/ou d'une réduction de la valeur

marchande de certaines catégories d'actifs ou du revenu qu'elles génèrent, y compris les actifs délaissés. Les actifs délaissés sont communément définis comme des « actifs qui ont subi des dépréciations, des dévaluations ou des conversions en passifs imprévues ou prématurées ».

## Risques de responsabilité

Ces risques découlent de l'exposition potentielle à des litiges liés au climat. Ils peuvent découler de l'incapacité de l'organisation d'atténuer les répercussions, de s'adapter aux changements climatiques ou de fournir des renseignements suffisants au sujet des risques financiers importants liés aux changements climatiques.

Un exemple de risques de responsabilité a trait aux régions côtières canadiennes (y compris l'immobilier commercial et résidentiel) dont le territoire pourrait s'éroder ou disparaître à mesure que le niveau de la mer augmente. Au cours des dernières années, les cas d'inondations, de sécheresses extrêmes, de tempêtes de vent et d'autres catastrophes météorologiques ont augmenté au Canada. Les personnes qui résident dans ces régions pourraient éventuellement demander des réparations à ceux qu'ils tiennent responsables de la dégradation de l'état de leurs maisons et de leurs entreprises. La responsabilité devant la loi peut également découler de l'« écoblanchiment », lorsque les intervenants sont faussement portés à croire que les produits, les objectifs et les politiques d'une organisation sont écologiques.

Les risques climatiques entraînent déjà des répercussions financières et démographiques importantes sur de nombreux investisseurs et institutions avec lesquels œuvrent les actuaires.

En voici des exemples :

- Les investisseurs examinent les répercussions potentielles des risques climatiques sur leurs actifs investis.
- Les institutions évaluent et considèrent leur exposition aux répercussions des risques découlant de l'évolution des tendances des phénomènes météorologiques extrêmes sur la fréquence et la gravité des sinistres et de l'évolution des tendances de la température et des maladies sur la mortalité et la morbidité. De tels changements pourraient entraîner une modification de la tarification, de la conception des produits et des analyses d'évaluation, y compris une modification des provisions pour écarts défavorables.
- Les institutions ayant des obligations liées aux régimes de retraite évaluent et considèrent leur exposition aux risques climatiques et leurs répercussions sur le financement continu de ces régimes par les promoteurs et les participants.
- Les institutions du secteur de la sécurité sociale tiennent compte des répercussions macroéconomiques et démographiques globales des risques climatiques. Par exemple :
  - La démographie peut être affectée par l'évolution des tendances de l'immigration et de la mortalité.
  - Les répercussions macroéconomiques peuvent comprendre des changements au titre de la croissance du produit intérieur brut et de la dynamique du marché du travail.

Ces considérations sont importantes pour les travaux des actuaires dans le cadre des programmes d'assurance sociale, y compris le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec et l'assurance-emploi.

## Les actuaires ont un rôle clé à jouer

Les actuaires peuvent contribuer de façon significative à la compréhension des risques et des possibilités associés aux changements climatiques. De plus en plus, les actuaires de nombreux domaines de pratique assument des rôles liés à la divulgation des risques climatiques ainsi qu'à l'analyse de scénarios complexes.

## L'action commence ici

Étant donné le rôle important que jouent les actuaires dans l'évaluation de l'incidence des changements climatiques et l'analyse des risques et des possibilités climatiques pour les intervenants et les clients, le Conseil d'administration de l'ICA a récemment mis sur pied la Commission directrice sur les changements climatiques et la viabilité. Celle-ci fournit un leadership éclairé et une coordination de haut niveau à l'échelle de l'Institut, et elle soutient les efforts de l'actuelle Commission sur les changements

climatiques et la viabilité de l'ICA. Elle surveille activement la question des risques climatiques et elle veille à ce que les membres de l'ICA demeurent bien informés grâce à l'éducation, au perfectionnement professionnel, aux conseils, à la recherche et aux énoncés publics.

Les commissions de l'ICA aideront à informer les actuaires en diffusant les toutes dernières nouveautés et les publications pertinentes les plus récentes d'organisations nationales et internationales du secteur du climat. Les membres de l'ICA sont fortement encouragés à examiner ces ressources et à en tenir compte :

- Le [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (TCFD) est l'une des nombreuses organisations importantes. Les membres de l'ICA doivent prendre note du grand nombre de ses [publications](#) pertinentes. Le TCFD a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière avec la participation de l'ensemble des membres du G20 afin de formuler des recommandations sur les types d'informations que les sociétés devraient divulguer pour aider les investisseurs, les prêteurs et les souscripteurs de polices d'assurance à évaluer et tarifier adéquatement les risques liés aux changements climatiques. L'ICA a d'abord attiré l'attention des membres vers le TCFD dans son énoncé public de 2019 intitulé [Il est temps d'agir : Faire face aux risques des changements climatiques](#).
- La page de l'ICA intitulée [Ressources en matière de changements climatiques et de viabilité](#) contient une liste exhaustive de publications internes et externes sur le climat à l'intention des actuaires qui fournissent, par exemple, des connaissances de base, des conseils sur la gestion des risques et des analyses de scénarios, des travaux de recherche, des indices et des bases de données, de même que des renseignements propres à la divulgation.
- L'Association actuarielle internationale (AAI) a publié d'importants [articles sur le climat](#) traitant de sujets comme la divulgation de renseignements, les scénarios, la climatologie et les ressources liées au climat.
- L'Institute and Faculty of Actuaries (IFoA) du Royaume-Uni a publié une série d'[alertes de risque](#) sur le climat, sur lesquelles se fonde ce document, ainsi qu'un récent exposé de politique pour la COP27, [Climate Emergency – tipping the odds in our favour](#).



*L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.*